



Commission interfacultaire de gestion du DES en science et gestion de l'environnement

CGSE

ENVI3005 **Droit de l'environnement: Droit sectoriel**

[15h] 1.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Francis Haumont
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 3ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Le cours vise à compléter la formation découlant du cours ENVI 3006 (Droit de l'environnement) qui s'attache aux aspects institutionnels du droit de l'environnement, aux principes généraux et aux instruments du droit transversal de l'environnement (planification, accès à l'information, évaluation des incidences, accès à la justice, management environnemental, responsabilité, autorisations administratives) sans évoquer sinon à titre d'illustration le droit sectoriel de l'environnement.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Les matières examinées portent sur les réglementations internationales, européennes, fédérales et régionales dans les domaines de l'eau, l'air, le sol, la conservation de la nature, le bruit, les déchets, les O.G.M.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Un syllabus est disponible, mais pas en début de cours dans la mesure où la multiplication des textes nouveaux nécessite une mise à jour permanente. Un recueil comportant une sélection des principaux textes internationaux, européens, nationaux et régionaux sera fourni.

L'examen est un examen oral dont la première question fait l'objet d'une préparation de 10 à 15'.

Prérequis : ENVI 3006

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ENVI3DS/1	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Industrie et environnement)	(1.5 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/2	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Agriculture et environnement)	(1.5 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/3	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Gestion de l'espace et environnement)	(1.5 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/4	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Administration publique, environnement)	(1.5 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/5	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Santé et environnement)	(1.5 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/6	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Science et environnement)	(1.5 crédits)	Obligatoire